

École Saint-Joseph de Vezon

Conseil de Participation

Rapport de la réunion du jeudi 24 Février 2022



1 Membres présents

Mr Frédéric Saudemont,	fredericsaudemont@gmail.com	069 44 34 01
Mr Victor Dewailly,	victordewailly@hotmail.com	
Mr Gregory Vincent,	gregory@vinchent.be	
Mme Myriam Scolas	myriamdelvigne@hotmail.com	
Mme Catherine Elius,	catherineelius@outlook.be	
Mr Guillaume Fallon	guifallon@gmail.com	
Mr Nicolas Vercauteren	nicolasvercauteren@hotmail.com	

2 Thèmes abordés

2.1 Composition et membres du Conseil de Participation

Un suppléant reste à désigner pour représenter les parents.

2.2 Projet d'agrandissement de l'école

Un projet d'agrandissement de l'école est en cours.

Le Pouvoir organisateur déclare être optimiste quant à la faisabilité financière des travaux

Pour des raisons évidentes de sécurité pendant les travaux, une ou deux classes devront être délocalisées. 2 solutions sont envisagées :

- Portakabin, solution coûteuse, mais proche de l'école (champ adjacent ?)
- Ferme à Tertous, solution peu coûteuse, mais plus éloignée.

Une réunion d'information pour les parents sera prévue dès que les démarches administratives seront finies.

2.3 Activités scolaires

Les classes vertes des maternelles et P1/P2 n'ont pu avoir lieu. Cependant, les P3 à P6 le sont actuellement.

Un parent de P2 souligne que les enfants de 2^{ème} année ne sont pas encore partis en classe verte depuis la première maternelle et qu'il faudra penser à eux lorsque l'on décidera quelles classes partiront.

La possibilité d'une sortie scolaire en fin d'année a été évoquée mais pas encore confirmée.

2.4 Repas de midi : Réunion parents/repas

Le comité de participation propose de formaliser une réunion annuelle concernant les repas du midi. Une évaluation du respect du cahier des charges initial, visible sur le site, pourrait également être menée.

2.5 Fancy-Fair 2022

La fancy-fair aura bien lieu cette année : Le 1^{er} Mai 2022. Les modalités seront évaluées en fonction de la situation sanitaires si nécessaire.

2.6 Fruits pour le goûter

Les fruits pour les goûters des enfants ne sont plus achetés localement mais fournis directement par la région wallonne via un revendeur de la région de Mouscron. Le comité a évoqué la possibilité de donner un second fruit par semaine, qui serait acheté localement : les frais annuels seraient évalués à 1000 euros.

2.7 Prochaine réunion

Le jeudi 5 mai 2022 à 18h à l'école.

Nous vous invitons à envoyer vos éventuels sujets de débat (ou questions) à propos de la vie de l'école, le règlement d'ordre intérieur ou le projet pédagogique à l'adresse mail suivante conseildeparticipation@saintjosephvezon.be au plus tard 7 jours avant la date de réunion.

Le Conseil de Participation en discutera et un retour vous sera donné par mail et via affiche aux valves de l'école.